

## Construction plus de 30 ans

Par capsule, le 31/01/2009 à 09:48

propriétaire d'un terrain en pleine ville j'aimerais construire une maison, or, la mitoyenneté est un local (débarras) avec 2 fenetres donnant sur mon terrain. Celui ci a été construit ily a plus de 30 ans et sans permis de construire. Puis je tout de même construire ma maison accollée sur ce mur ou respecter les 3 m (m'a t on dit) de distance. Merci de votre réponse.